Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes soumissions transmises pour la réparation et l'agrandissement du canal de Grenville, et copie de tous contrats conclus, de tous Ordres en Conseil, et de tous autres documents y relatifs.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres

de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. McDougall, (Renfrew, D. S.,) secondée par l'Honorable M. Hutchison, Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: 10. Copie de toutes instructions données aux ingénieurs chargés des divisions B, C, D et E, de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien, de toute correspondance avec eux et de tous rapports de progrès faits par eux; 20. Copie de toute correspondance entre le Ministre des Travaux Publics ou l'ingénieur en chef de l'exploration du chemin de fer du Pacifique canadien et toute personne engagée dans toute autre capacité dans l'exploration d'aucune des dites divisions; 30. Copie de tout rapport d'investigation sur la cause de la suspension de l'exploration de la division C, des minutes des témoignages pris, et des papiers soumis comme preuve dans la dite investigation, et de toute correspondance entre le Ministre des Travaux Publics, l'ingénieur en chef et l'ingénieur en charge de la division au sujet de la dite investigation.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres

de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

M. Bodwell propose, secondé par M. Carmichæl, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour examiner la Résolution suivante :—

Qu'il est désirable d'adopter le jauge de 4 pieds 8½ pouces dans la construction du

chemin de fer Intercolonial:-

Et des débats s'en suivant,

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui.

Sept heures et demie P. M.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement proposé hier à cette motion, savoir :—

Que le Bill pour abroger les lois concernant la Faillite soit maintenant lu la seconde fois; et lequel amendement était : que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : il soit donné instruction au Comité des Banques et du Commerce de s'enquérir sur les lois de Faillite, et de faire rapport à cette Chambre par Bill ou autrement.

M. Bellerose propose, secondé par l'Honorable M. Archambeault, que les dits débats soient ajournés jusqu'à jeudi, le 9e jour de Mai prochain ; la Chambre se divise : et les noms

étant demandés, ils sont pris comme suit :-

Pour:

Messieurs

Anglin,	Coffin,	Killam,	Robitaille,
Archambeault,	Costigan,	Lacerte,	Ross (Champlain),
Bellerose,	Dobbie,	Langevin,	Ross (Victoria N. E.),
Benoit,	Dugus,	Lawson,	Ryan (Montréal O.),
Blanchet,	Ferris,	McDonald(Antigoni	sh)Smith (Westmoreland)
Bown, Brousseau,	Gaudet, Gendron,	McDonald (Lunenbu	sh)Smith (Westmoreland) rg)Stephenson, x)Thompson (Caribou),